



MAIRIE  
de  
**MONTCENIS**  
(Saône et Loire)

ARRONDISSEMENT  
**D'AUTUN**

Téléphone : 03.85.55.35.01  
Télécopie : 03.85.55.21.30  
mairiemontcenis@wanadoo.fr  
Code Postal 71710

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du vendredi 10 juillet 2020

**Présents :** Monsieur BUISSON, Madame DEGRANGE, , Monsieur LOPES, Madame FREITAS DA MOTA, Madame JURY POMPA, Monsieur BALAGUER, Madame RODET-BOUSSUGE, Monsieur ESLING, Monsieur BORSOI, Madame MACHURON, Monsieur NUGUES, Monsieur DEGUEURCE, Madame BOUTHIERE, Madame JULIEN, Monsieur DUCROUX, Monsieur CALARCO, Madame PRIOR,

**Ont donné pouvoir :** Monsieur SOUBIRANT donne pouvoir à Monsieur LOPES, Madame PAILLARD donne pouvoir à Madame FREITAS DA MOTA,

**Absent(s) excuse(es) :** /

**Absent(s) non excusé(es) :**

**Secrétaire de séance :** Madame JURY-POMPA

Monsieur le Maire, Thierry BUISSON, ouvre la séance à 18 H 40.  
Appel des membres du Conseil.

Approbation du Procès-Verbal du 4 juillet 2020,  
Monsieur le Maire demande l'approbation du Procès-Verbal du 4 juillet 2020 voté à l'unanimité.

Ordre du Jour :

### 1) Désignation des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs :

Monsieur le Maire exprime que dans le cadre des élections sénatoriales qui se dérouleront le 27 septembre 2020, les conseils municipaux membres du collège électoral doivent être désignés.

Les conseils municipaux sont convoqués par décret, le vendredi 10 juillet 2020 soit ce jour.

Monsieur le Maire procède à l'élection de cinq délégués et de trois suppléants pour les élections sénatoriales, une seule liste est présentée.

En suivant les consignes du procès-verbal fourni par les services de la Préfecture, les conseillers ci-dessous désignés ont été élus par 19 voix pour :

**Les délégués :**

BUISSON Thierry – PAILLARD Virginie – ESLING André – BOUTHIERE Corinne – DEGUEURCE Gilles.

**Les délégués suppléants :**

MACHURON Jacqueline – DUCROUX Olivier – JULIEN Frédérique.

### 2) Vote du Budget Primitif 2020 « COMMUNE » :

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'à partir des orientations et des besoins recensés, a été élaboré le projet de budget primitif Commune pour l'exercice 2020 soumis à votre adoption.

Monsieur le Maire donne la parole à Mme DEGRANGE qui le présente comme suit :

**Section de fonctionnement :**

Dépenses : 2 772 179.28 €

Recettes : 2 772 179.28 €

**Section d'investissement :**

Dépenses : 1 595 967.20 €

Recettes : 1 595 967.20 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à 18 voix Pour et 1 Abstention

Adopte le budget primitif COMMUNE 2020 selon les montants ci-dessous :

**Section de fonctionnement :**

Dépenses : 2 772 179.28 €

Recettes : 2 772 179.28 €

**Section d'investissement :**

Dépenses : 1 595 967.20 €

Recettes : 1 595 967.20 €

**3) Vote du Budget Primitif 2020 « Champ Sarrazin » :**

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'à partir des orientations et des besoins recensés, a été élaboré le projet de budget primitif Champ Sarrazin pour l'exercice 2020 soumis à votre adoption.

Monsieur le Maire donne la parole à Mme DEGRANGE qui le présente comme suit :

**Section de fonctionnement :**

Dépenses : 497 731.28 €

Recettes : 497 731.28 €

**Section d'investissement :**

Dépenses : 282 643.81 €

Recettes : 282 643.81 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité

Adopte le budget primitif CHAMP SARRAZIN 2020 selon les montants ci-dessous :

**Section de fonctionnement :**

Dépenses : 497 731.28 €

Recettes : 497 731.28 €

**Section d'investissement :**

Dépenses : 282 643.81 €

Recettes : 282 643.81 €

**Décision du Maire :** DEC2020-07-03-A : Résiliation de mise à la disposition à Mme GAY Sandrine de la salle du CDI situé Couvent des Ursulines

**Questions diverses :** /

Monsieur le Maire lève la séance à 20 H 30.

La secrétaire de séance,



S. JURY-POMPA

Le Maire,

  


T. BUISSON